



TAU Unit 35

FR NOTICE UTILISATEUR

RIELLO

Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un groupe thermique **RIELLO**, qui représente un produit moderne, de haute qualité, en mesure de vous garantir un bien-être optimal pendant de nombreuses années, tout en offrant une fiabilité et une sécurité optimales, tout particulièrement, s'il est confié à un Service d'Assistance Technique **RIELLO**, spécifiquement préparé et formé pour procéder à l'entretien périodique, il pourra ainsi maintenir un niveau d'efficacité maximum, en limitant les coûts d'exploitation et, en cas de nécessité, être approvisionné en pièces d'origine.

Cette notice d'instructions contient des informations et des conseils importants qui doivent être respectés pour garantir une utilisation optimale de la chaudière **TAU Unit**.

Cordialement
Riello S.p.A.

CONFORMITÉ

Les chaudières **TAU Unit** sont conformes à :

- Règlement (UE) 2016/426
- Directive « Rendement » 92/42/CEE
- Directive Compatibilité Électromagnétique 2014/30/UE
- Directive « Écoconception de produits liés à l'énergie » 2009/125/CE
- Règlement (UE) 2017/1369 Étiquetage énergétique
- Directive Basse Tension 2014/35/UE
- Règlement délégué (UE) n° 811/2013
- Règlement délégué (UE) n° 813/2013.



Le produit en fin de vie ne doit pas être traité comme un déchet solide urbain, mais il doit être remis à un centre de collecte et de tri sélectif.

1 GÉNÉRALITÉS.....	4
1.1 Avertissements généraux	4
1.2 Règles fondamentales de sécurité.....	4
1.3 Description de l'appareil.....	5
1.4 Dispositifs de sécurité et de réglage	5
1.5 Structure.....	6
1.6 Tableau de commande	7
1.7 Commande électronique.....	8
1.7.1 Structure menu.....	9
1.7.2 Liste des paramètres.....	14
2 UTILISATION.....	15
2.1 Mise en service	15
2.2 Allumage et arrêt du dispositif	16
2.3 Non-allumage	16
2.4 Configuration de la date et de l'heure.....	16
2.5 Réglage de la valeur de consigne chauffage	17
2.6 Réglage de la valeur de consigne sanitaire	18
2.7 Programme horaire.....	18
2.8 Arrêt temporaire ou pour de courtes périodes.....	21
2.9 Arrêt pour de longues périodes.....	21
2.9.1 Chargement et déchargement installations.....	22
2.9.2 Protection antigel de l'installation	22
2.10 Nettoyage	22
2.11 Fonction « Rappel d'entretien »	23
2.12 Entretien.....	23
2.13 Guide de dépannage	24
2.14 Informations utiles	25
3 RECYCLAGE ET ÉLIMINATION.....	26

Ces symboles sont utilisés dans certaines parties de cette notice :

 **ATTENTION** = actions nécessitant des précautions particulières et une préparation adéquate.

 **INTERDICTION** = actions NE DEVANT EN AUCUN CAS être accomplies.

1 GÉNÉRALITÉS

1.1 Avertissements généraux

-  Après avoir retiré l'emballage, vérifier que la fourniture est en bon état et complète et, en cas d'absence de conformité, contacter l'Agence **RIELLO** qui a vendu l'appareil.
-  L'installation du produit doit être effectuée par une entreprise agréée. Ladite entreprise devra délivrer au propriétaire une déclaration de conformité attestant que l'installation a été réalisée selon les règles de l'art, c'est-à-dire conformément aux normes nationales et locales en vigueur et aux indications données par **RIELLO** dans la notice accompagnant l'appareil.
-  Le produit ne doit être destiné qu'à l'utilisation prévue par **RIELLO**, pour laquelle il a été spécialement réalisé. **RIELLO** décline toute responsabilité contractuelle et extracontractuelle en cas de dommages causés à des personnes, des animaux ou des biens et dus à des erreurs d'installation, de réglage ou d'entretien, ou encore à une utilisation anormale.
-  La chaufferie doit être dotée d'orifices d'aération suffisants pour l'alimentation de l'air nécessaire à la combustion.
-  En cas de fuites d'eau, débrancher l'appareil du réseau d'alimentation électrique, couper l'arrivée d'eau et informer immédiatement Service d'Assistance Technique **RIELLO** ou le personnel professionnellement qualifié.
-  Vérifier régulièrement que l'écoulement de la condensation a lieu normalement et ne présente aucune obturation.
-  Vérifier périodiquement que la pression de service de l'installation hydraulique est supérieure à 1 bar et inférieure à la limite maximale prévue pour l'appareil. Dans le cas contraire, contacter le Service d'Assistance Technique **RIELLO** ou des professionnels qualifiés.
-  Si l'appareil n'est pas utilisé pendant une longue période, les opérations suivantes doivent être effectuées :
 - Mettre l'interrupteur principal de l'appareil sur « 0 »
 - Mettre l'interrupteur général de l'installation sur « OFF »
 - Fermer les vannes du combustible et de l'eau de l'installation thermique
 - Vidanger l'installation thermique s'il y a un risque de gel.
-  L'entretien de l'appareil doit être effectué au moins une fois par an, en le programmant à l'avance avec le Service d'Assistance Technique **RIELLO** le plus proche.
-  Ce manuel fait partie intégrante de l'appareil et il doit donc être conservé avec soin. Il doit TOUJOURS accompagner le chaudière, même en cas de cession à un autre propriétaire ou de transfert à une autre installation. En cas de dommage ou de perte, demander une autre copie au Service d'Assistance Technique **RIELLO** le plus proche.
-  Ce manuel doit être lu attentivement afin de faciliter une installation, une utilisation et un entretien appropriés et sûrs de l'appareil. Le propriétaire doit être correctement informé et formé sur l'utilisation de l'appareil. Veiller à bien connaître toutes les informations nécessaires pour le fonctionnement en toute sécurité du système.
-  Veuillez nettoyer une fois par an l'intérieur de l'échangeur en démontant la soufflante et le brûleur et en aspirant les éventuels résidus solides de la combustion. Cette opération doit être effectuée uniquement par le personnel du Service d'Assistance Technique.

1.2 Règles fondamentales de sécurité

Ne pas oublier que l'emploi d'appareils qui utilisent des combustibles, de l'énergie électrique et de l'eau, implique le respect de certaines règles fondamentales de sécurité, telles celles qui suivent :

-  Il est interdit de laisser des enfants ou des personnes inaptes non assistées utiliser l'appareil.
-  Il est interdit d'actionner des dispositifs ou des appareils électriques tels qu'interrupteurs, électroménagers, etc. si on sent une odeur de combustible ou d'imbrûlés. Dans ce cas :
 - Aérer le local en ouvrant portes et fenêtres
 - Fermer le dispositif d'arrêt du combustible
 - Faire intervenir sans retard le Service d'Assistance Technique **RIELLO** ou des professionnels qualifiés.
-  Il est interdit de toucher la chaudière si on est pieds nus ou avec des parties du corps mouillées ou humides.
-  Il est interdit de boucher l'évacuation des condensats.
-  Ne pas tirer, détacher ou tordre les câbles électriques qui sortent de l'appareil, même si ce dernier est débranché du réseau d'alimentation électrique.
-  Il est interdit de boucher les ouvertures d'aération du local d'installation ou d'en réduire les dimensions. Elles sont indispensables pour une bonne combustion.
-  Il est interdit d'exposer la chaudière aux agents atmosphériques. Elle n'est pas conçue pour fonctionner à l'extérieur.
-  Il est interdit d'éteindre l'appareil si la température extérieure peut descendre en dessous de ZÉRO (risque de gel).
-  Il est interdit de laisser des récipients et des substances inflammables dans le local où l'appareil est installé.
-  Il est interdit de faire fonctionner l'appareil sans eau.
-  Les personnes sans qualification ni compétences spécifiques ne doivent pas retirer le capotage de l'appareil.

1.3 Description de l'appareil

Le groupe thermique à condensation **TAU Unit** est un générateur d'eau chaude, à haute efficacité thermique pour le chauffage des locaux et la production d'eau chaude sanitaire (ECS) en combinaison avec un chauffe-eau externe.

Le corps de la chaudière est en acier inoxydable fortement allié avec un développement vertical qui garantit une durabilité et une fiabilité maximales ; il respecte les réglementations nationales et européennes les plus strictes concernant l'introduction de métaux lourds dans l'évacuation des eaux de condensation. Le circuit hydraulique à double retour (haute ou basse température) favorise la stratification de la température à l'intérieur du corps et optimise les performances.

Le calorifugeage optimal du corps, réalisé avec un matelas de laine de verre de haute densité, permet de réduire au minimum les dispersions de chaleur.

Le brûleur de prémélange à micro-flammes avec un rapport de modulation de puissance de 1:10 garantit une réduction des émissions polluantes (NOx et CO), en conformité avec les réglementations européennes les plus rigoureuses.

La thermorégulation avec interface utilisateur et affichage dans le panneau de commande **TAU Unit** permet la gestion des dispositifs de contrôle et de sécurité, conformément à la réglementation en vigueur. En connectant la sonde externe, il est possible d'activer la fonction de contrôle climatique du circuit de chauffage, ce qui améliore les caractéristiques de récupération d'énergie saisonnières.

La thermorégulation s'adapte de manière flexible aux différentes exigences de l'installation ; par exemple, il est possible d'augmenter le nombre de circuits de chauffage servis à haute et basse température et de cascader les appareils **TAU Unit** (voir les accessoires Catalogue).

1.4 Dispositifs de sécurité et de réglage

Le groupe thermique **TAU Unit** est équipé des systèmes de sécurité et de régulation les plus avancés du marché.

Toute anomalie est indiquée par un code d'erreur numérique sur l'affichage et provoque l'arrêt de l'appareil et la fermeture automatique de la vanne de gaz.

Les éléments suivants sont installés sur le circuit d'eau :

- **thermostat de sécurité** : il se trouve sur le corps du générateur, il intervient en arrêtant l'appareil si la température dépasse le seuil limite de 110 °C.
- **Sonde de température de refoulement** : la sonde à immersion présente sur le refoulement du générateur est utilisée par le régulateur pour visualiser et vérifier la température de l'eau de refoulement et contrôler le bon démarrage et l'arrêt de l'appareil sur la base du point de consigne programmé. Le régulateur utilise cette sonde pour bloquer le générateur en cas de surchauffe, avant l'intervention du thermostat de sécurité.
- **Sonde de température de retour** : la sonde à contact positionnée sur le retour de la chaudière est utilisée par le régulateur pour visualiser la température de l'eau de retour avec laquelle calculer, avec la température de refoulement, la différence de température entre le refoulement et le retour (Δt), ce qui permet de réguler la modulation du circulateur du groupe thermique en mode chauffage.

- **Thermostat fumées** : placé dans la partie inférieure de l'échangeur, il intervient en cas de température élevée des fumées (>75 °C).
- **Sonde fumées** : située dans la partie inférieure de l'échangeur, elle provoque une erreur temporaire si la température des produits de combustion dépasse 85 °C et une erreur permanente si la température dépasse 90 °C.

Grâce à des entrées et sorties spécifiques, la thermorégulation **TAU Unit** permet de gérer les dispositifs de sécurité accessoires externes à l'appareil suivants :

- **Transducteur de pression ou pressostat LP de l'eau** : la connexion au choix de l'un des deux dispositifs accessoires par l'installateur, permet à la thermorégulation de visualiser et de vérifier en continu la pression du circuit primaire pour permettre le démarrage ou provoquer l'arrêt de l'appareil en cas de basse pression.
- **Électrovanne d'interception du combustible GPL** : la thermorégulation, à travers une sortie programmable, permet la gestion (selon le type de combustible et la conception de l'installation) d'une électrovanne d'interception du combustible GPL, installée à l'extérieur de l'appareil par l'installateur.
- **Pressostat LP de gaz** : une sortie spécifique est prévue pour le raccordement d'un pressostat LP de gaz (accessoire) à installer à l'extérieur de l'appareil. Le dispositif vérifie en permanence la pression de gaz en entrée pour permettre le démarrage ou provoquer l'arrêt de l'appareil en cas de basse pression.



Le déclenchement des dispositifs de sécurité indique un dysfonctionnement de l'appareil potentiellement dangereux ; si cela se produit, contactez immédiatement Service d'Assistance Technique.

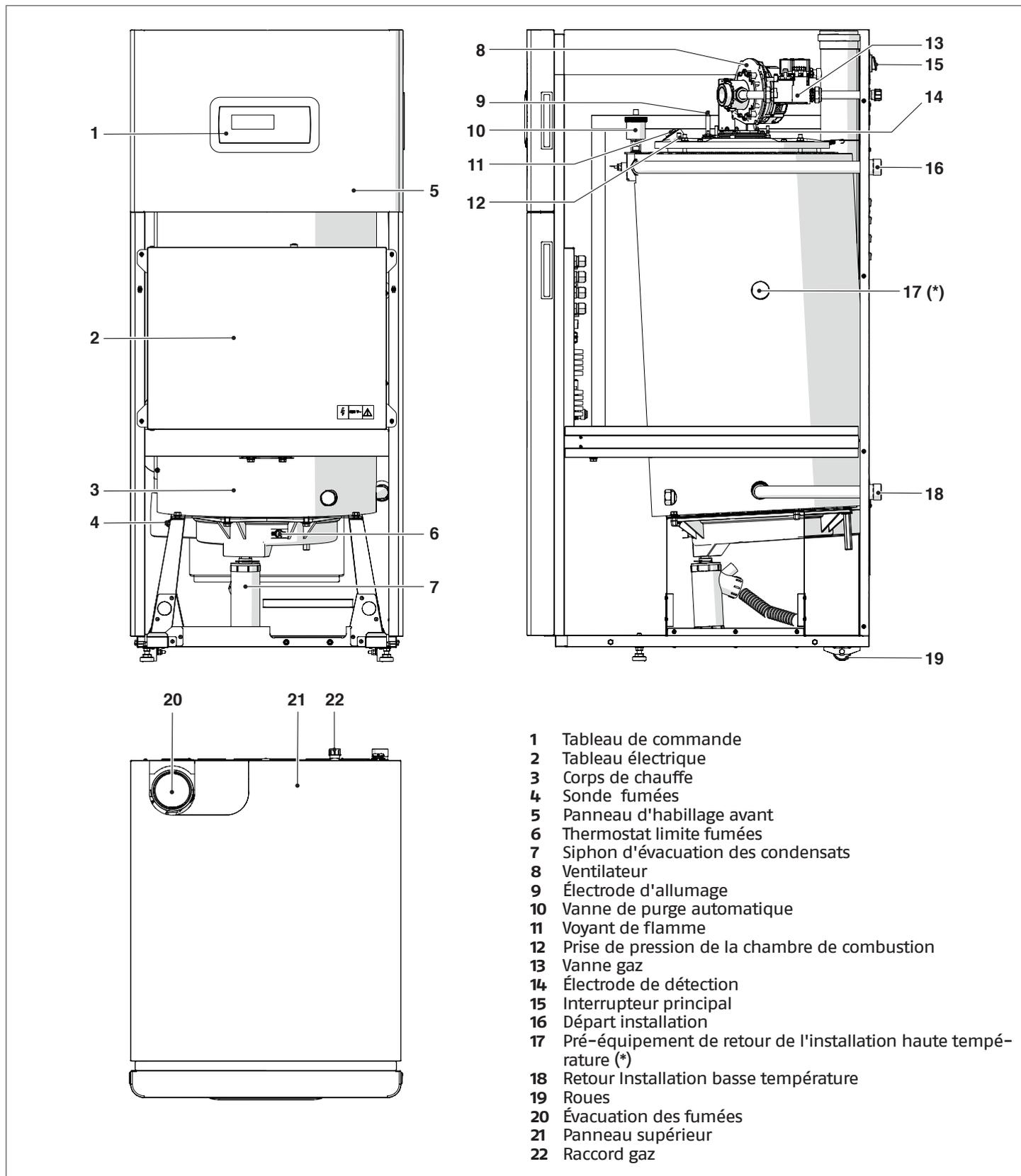


Le remplacement des dispositifs de sécurité doit être effectué par le Service d'Assistance Technique, en utilisant uniquement des composants d'origine. Se référer au catalogue de pièces de rechange fourni avec l'appareil. Après la réparation, effectuez un test de démarrage et vérifiez le bon fonctionnement de l'appareil.



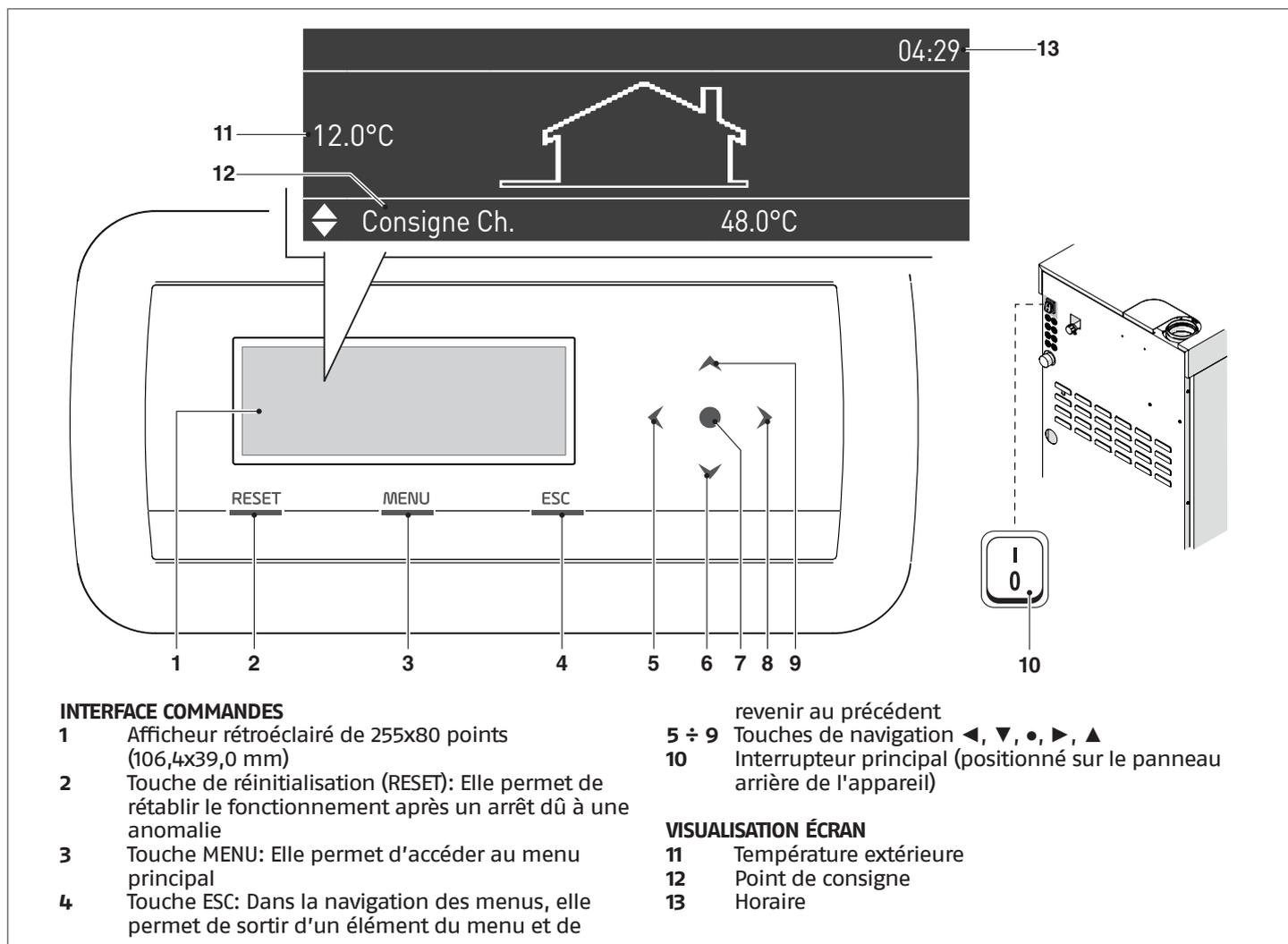
L'appareil ne doit pas être mis en service, même temporairement, si les dispositifs de sécurité sont défectueux ou ont été altérés.

1.5 Structure



(*) Sur la base du type d'installation, il est possible de connecter le retour de l'installation haute température en utilisant le tuyau de raccordement du retour de l'installation basse température déjà présent, en veillant à ce que le raccord qui n'est pas utilisé soit fermé avec le bouchon enlevé précédemment.

1.6 Tableau de commande



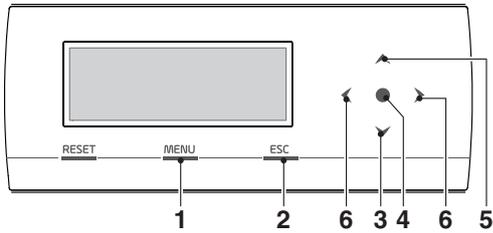
1.7 Commande électronique

Le menu de l'interface opérateur de la commande électronique est structuré sur différents niveaux.

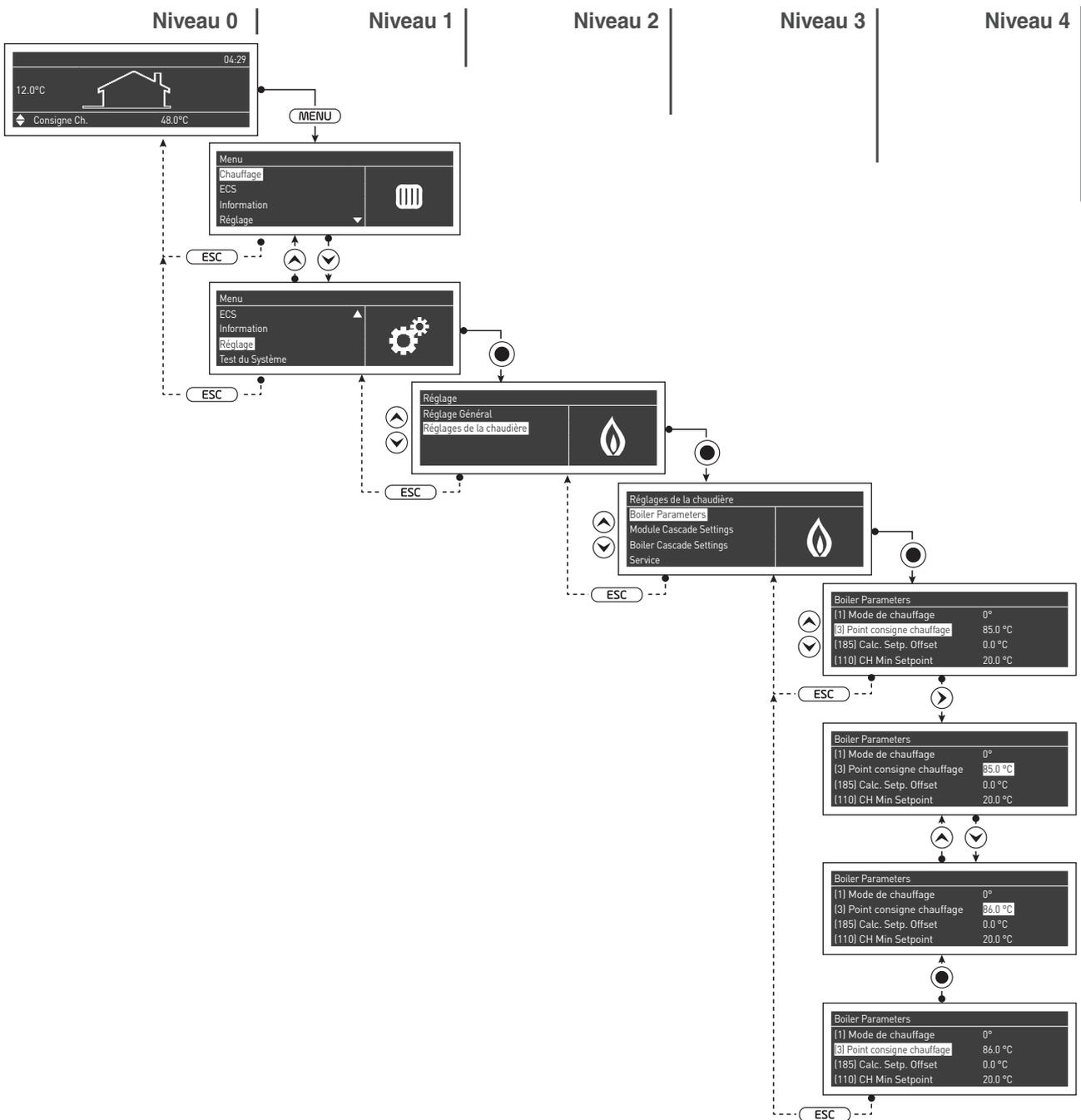
Pour les modes de navigation entre les différents niveaux, voir l'image ci-dessous.

Au niveau 0, l'écran principal (accueil) est affiché. Au niveau 1, l'écran du menu principal est affiché. Les niveaux suivants sont activés en fonction des sous-menus disponibles.

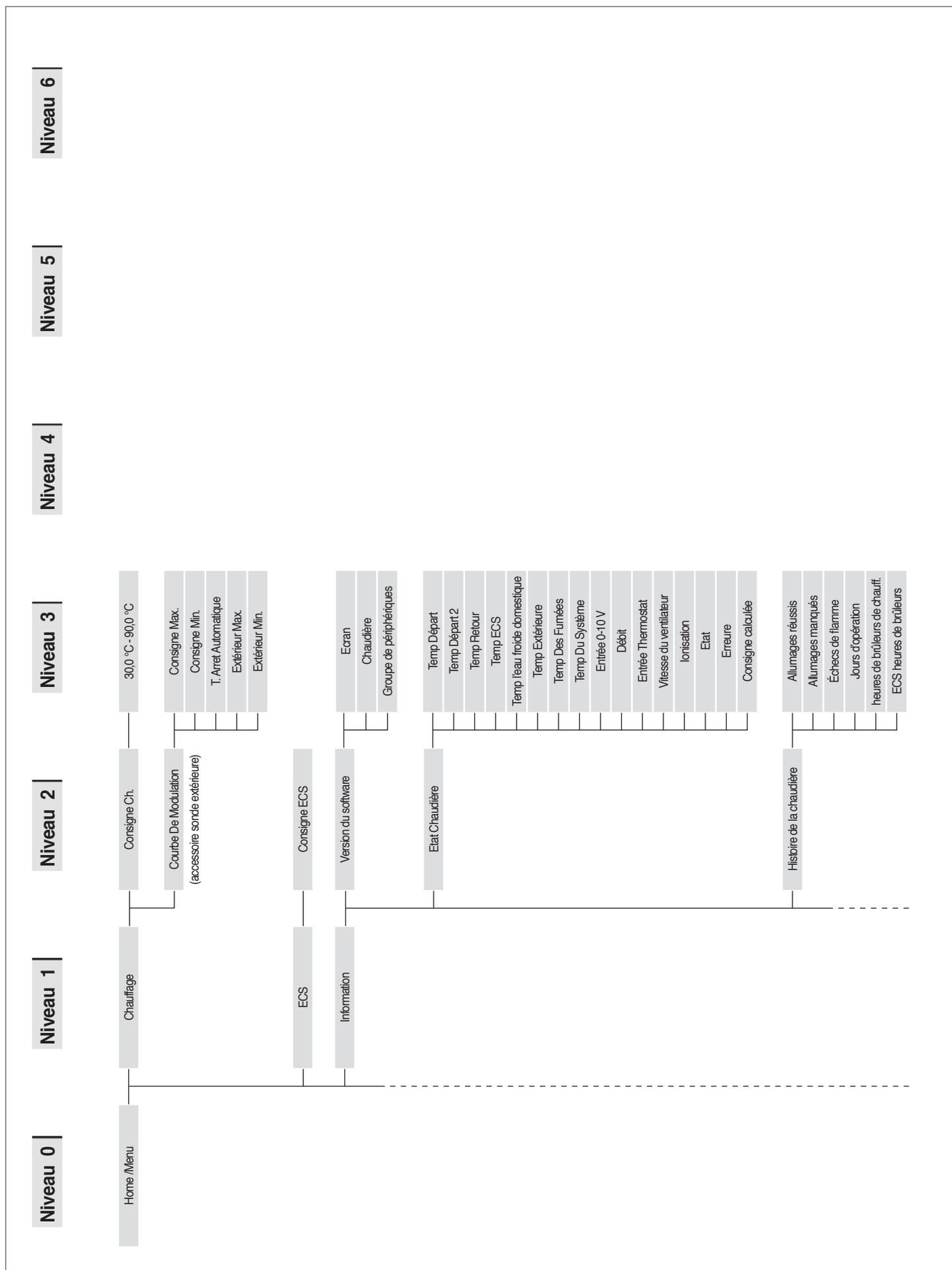
Garder à l'esprit que les paramètres de fonctionnement du module thermique sont identifiés par un numéro, tandis que les autres fonctions supplémentaires sont uniquement descriptives.

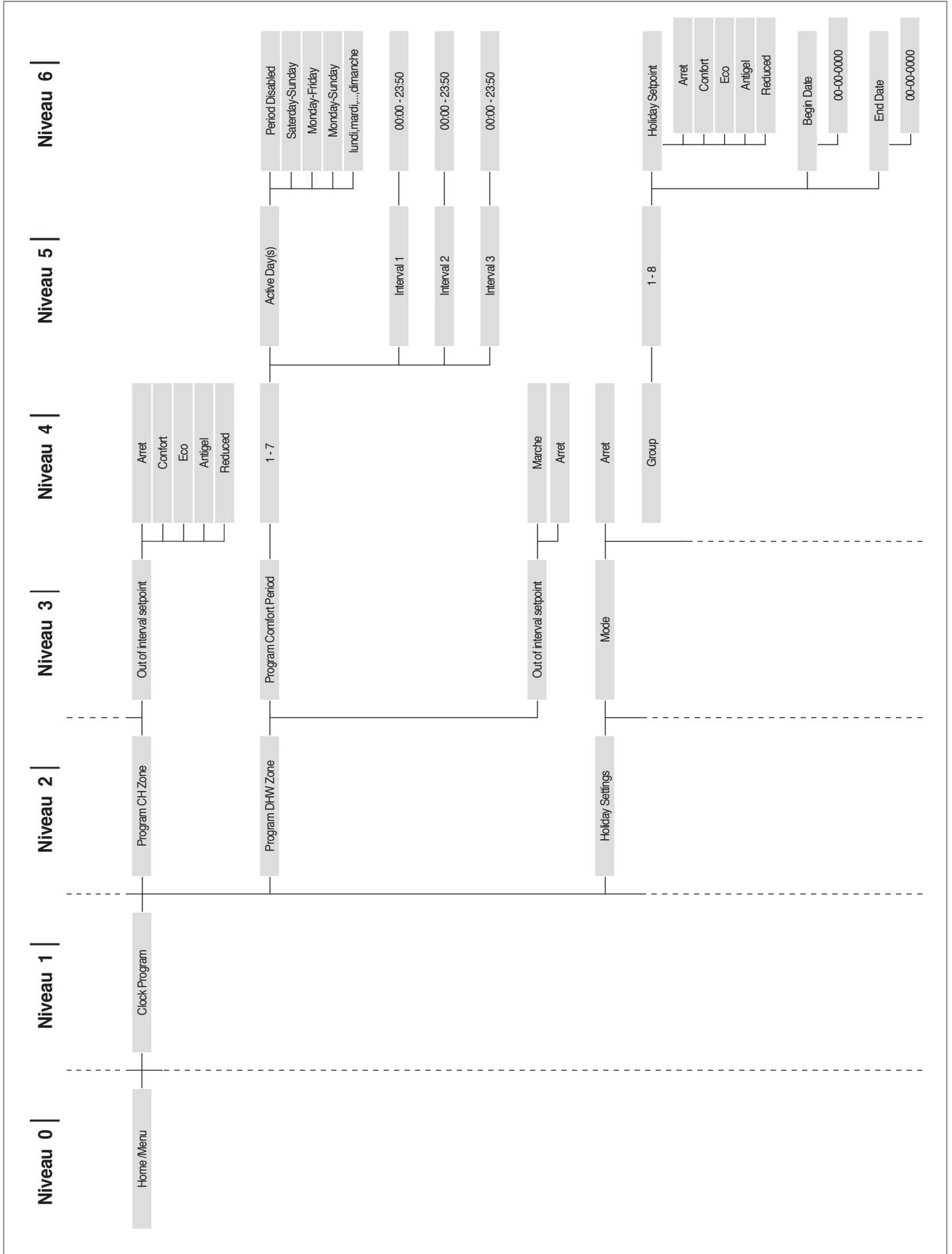


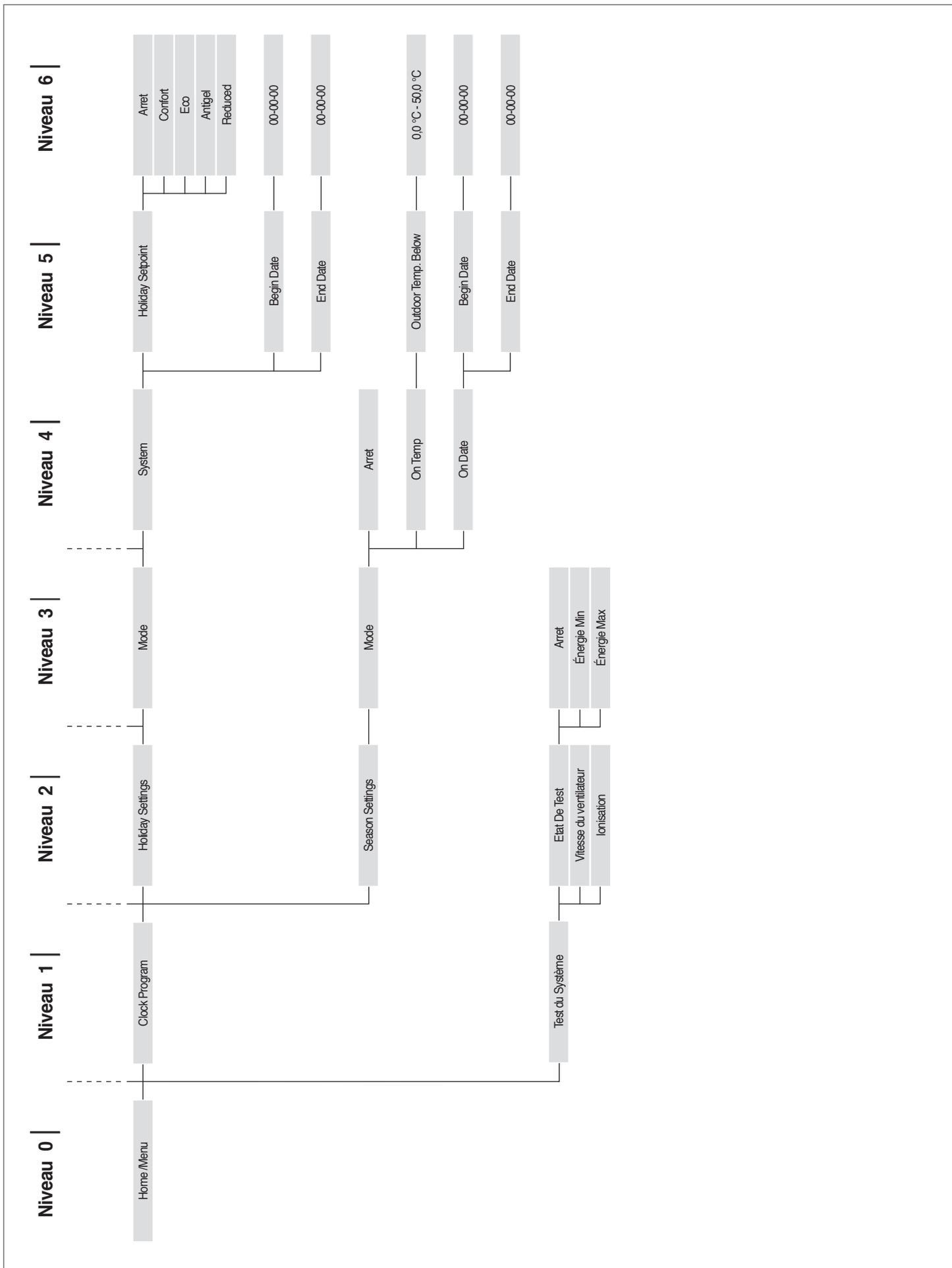
- 1 Elle permet d'accéder au menu principal
- 2 Dans la navigation des menus, elle permet de sortir d'un élément du menu et de revenir au précédent
- 3 permet de sélectionner des menus ou des paramètres ou de diminuer les valeurs numériques
- 4 Entrée/confirmation
- 5 permet de sélectionner des menus ou des paramètres ou d'augmenter les valeurs numériques
- 6 permettent de se déplacer dans la zone gauche/droite de l'écran



1.7.1 Structure menu







1.7.2 Liste des paramètres

 Les lignes de programmation peuvent être cachées, en fonction du niveau d'accès (Utilisateur, Installateur, Constructeur) et de la configuration du groupe thermique.

 Les paramètres des niveaux Installateur et Fabricant doivent être modifiés uniquement par Service d'Assistance Technique **RIELLO**. La séquence des paramètres est triée en fonction du menu de référence.

Menu de référence

M1 Menu des paramètres

Type d'accès

U Utilisateur

Menu	Par. N°	Visualisation Afficheur	Description	Plage	Réglage d'usine	UM	Type d'accès	Catégorie
M1	3	Point de consigne de chauff.	Il définit la température de refoulement souhaitée avec modalité chauffage (Par. 1 = 0).	Par. 23...Par. 24	70	°C	U	Chauffage
M1	19	P. de cons. max. chauff.	Définit le point de consigne maximum à la température extérieure minimale en régulation climatique.	30...90	80	°C	U	Chauffage
M1	20	T. ext. min.	Définit la température extérieure minimale à laquelle le point de consigne maximum doit être associé en régulation climatique.	-25...25	0	°C	U	Chauffage
M1	48	Stock. san. point de consigne	Définit le point de consigne du stockage sanitaire Par. 35 en mode 2.	40...71	50	°C	U	Sanitaire
M1	115	All. San. Ballon Point de cons.	Définit le point de consigne du stockage sanitaire en mode 1	40...71	57	°C	U	Sanitaire

2 UTILISATION

2.1 Mise en service

⚠ L'entretien et le réglage de l'appareil doivent être effectués au moins une fois par an par le Service d'Assistance Technique ou par un personnel qualifié et professionnel en conformité avec toutes les réglementations nationales et locales en vigueur.

⚠ Un entretien ou un réglage incorrect peut endommager l'appareil et provoquer des blessures ou des situations dangereuses.

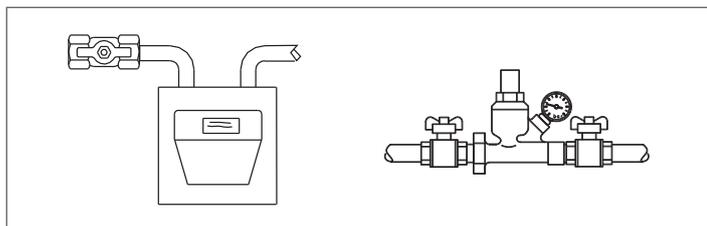
⚠ L'ouverture et la dépose des panneaux sont des opérations interdites au responsable de l'installation. Ces opérations ne doivent être effectuées que par le Service d'Assistance Technique ou par un personnel qualifié et professionnel.

La première mise en service du module thermique **TAU Unit RIELLO** doit être effectuée par le Service d'Assistance Technique **RIELLO**, après quoi l'appareil pourra fonctionner automatiquement.

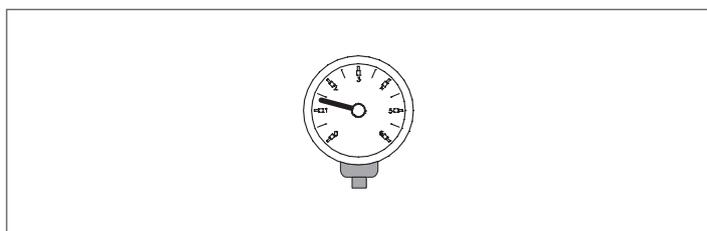
Cependant, le responsable de l'installation peut avoir besoin de redémarrer l'appareil de manière autonome, sans impliquer le Service d'Assistance Technique, par exemple, après une période d'absence prolongée.

Dans ce cas, le responsable de l'installation devra effectuer les opérations et les contrôles suivants :

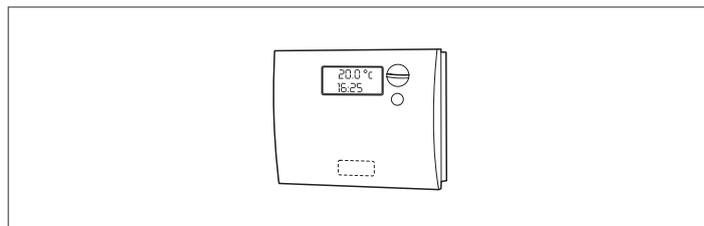
- Vérifier que les vannes du combustible et de l'eau de l'installation thermique sont ouvertes



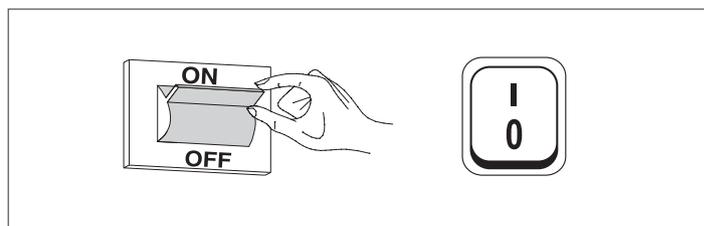
- Vérifier que la pression du circuit hydraulique, à froid, est toujours supérieure à 1 bar et inférieure à la limite maximale prévue pour l'appareil



- Régler les thermostats d'ambiance des zones à haute et basse température à la température souhaitée (~ 20°C) ou bien, si les installations sont équipées d'un chrono-thermostat ou d'un programmeur horaire, vérifier qu'il est actif et réglé (~20°C)



- Mettre l'interrupteur général de l'installation sur Allumé (ON) et l'interrupteur principal du module thermique sur (I).



L'appareil exécutera la procédure d'allumage et, une fois démarré, il restera en marche jusqu'à ce que les températures réglées soient atteintes.

Les démarrages et les arrêts suivants se feront automatiquement en fonction de la température désirée, sans qu'il soit nécessaire de faire d'autres interventions.

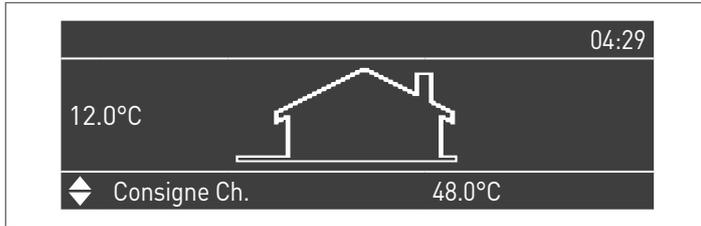
En cas de problèmes d'allumage ou d'anomalies de fonctionnement, un code d'erreur numérique s'affichera à l'écran qui permettra d'interpréter la cause possible comme indiqué au paragraphe « Liste des erreurs ».

⚠ En cas d'erreur permanente, pour restaurer les conditions de démarrage, appuyer sur la touche « RÉINITIALISATION » et attendre que le module thermique redémarre.

En cas d'échec, cette opération peut être répétée 2 à 3 fois au maximum, on fera ensuite appel au Service d'Assistance Technique **RIELLO**.

2.2 Allumage et arrêt du dispositif

Une fois le dispositif allumé, l'écran s'affiche comme montré sur la figure ci-dessous :



La température extérieure est indiquée dans la partie gauche de l'affichage. Cette valeur n'est affichée que si la sonde extérieure (accessoire) est connectée.

Les valeurs des principaux points de consigne sont visualisées dans la partie inférieure de l'affichage, l'heure est visualisée en haut à droite.

Pour éteindre l'appareil, placez l'interrupteur principal « 0/I » à l'arrière sur « 0 ».

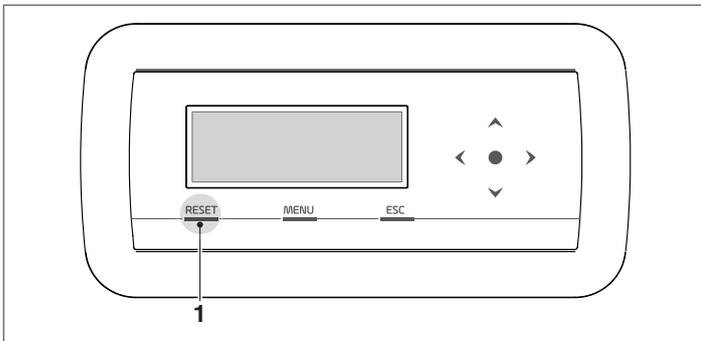
⚠ Ne jamais débrancher l'appareil avant de placer l'interrupteur principal sur « 0 ».

⚠ Ne jamais éteindre l'appareil avec l'interrupteur principal si une demande est active. Vérifier si l'appareil est en état de veille avant de commuter l'interrupteur principal.

2.3 Non-allumage

En cas d'anomalie d'allumage ou de fonctionnement, un message variable sera affiché sur l'écran de l'interface de commande en fonction de l'anomalie détectée.

Essayez de réinitialiser manuellement l'appareil en maintenant le bouton "RESET" enfoncé (1).



Vérifiez sous "Guide de dépannage" si vous pouvez rétablir le fonctionnement normal, sinon contactez Service d'Assistance Technique

2.4 Configuration de la date et de l'heure

Appuyer sur la touche MENU et sélectionner « Réglages » à l'aide des touches ▲/▼



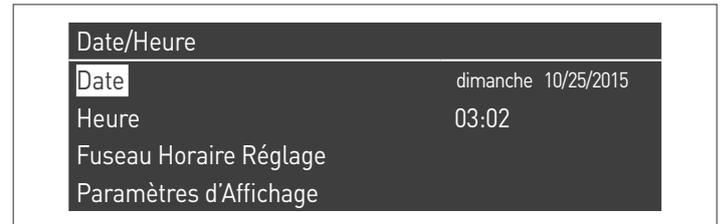
Confirmer avec la touche ● et sélectionner « Réglages généraux » à l'aide des touches ▲/▼



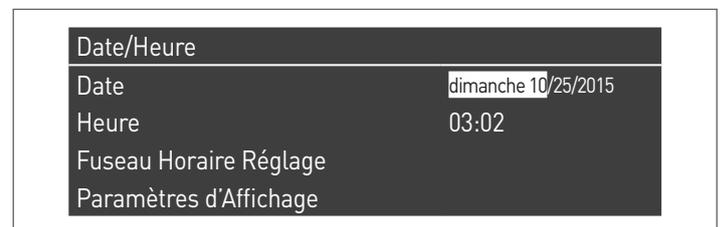
Confirmer avec la touche ● et sélectionner « Date et heure » à l'aide des touches ▲/▼



Appuyer sur la touche ●. L'écran affichera ce qui suit :



Appuyer sur la touche ● pour mettre les valeurs en surbrillance.



Les valeurs peuvent être modifiées à l'aide des touches ▲/▼. Confirmer la valeur saisie en appuyant sur la touche ● et passer à la valeur suivante.

Date/Heure	
Date	dimanche 10/25/2015
Heure	03:02
Fuseau Horaire Réglage	
Paramètres d’Affichage	

Suivre la même procédure pour régler l’heure actuelle. Entrer dans le menu « Fuseau horaire enreg. » et définir le paramètre du fuseau horaire comme indiqué dans la figure suivante :

Fuseau Horaire Réglage	
Fuseau Horaire Correction	UTC +00.00
Heure d’été	Désactivé

Pour modifier l’affichage des valeurs de date et d’heure, entrer dans le menu « Paramètres d’affichage » et modifier les caractéristiques suivantes :

Paramètres d’Affichage	
Ecriture du temps	24h
Ordre de Date	JMA
Jour du Mois	2Chiffre
Mois	2Chiffre

Paramètres d’Affichage	
Année	4Chiffre
Séparateur	-
Jour de la semaine	Texte court
Secondes	No

2.5 Réglage de la valeur de consigne chauffage

La valeur de consigne peut être réglée directement, sans entrer dans la liste des paramètres, en accédant au menu « Chauff. central » de la manière suivante :

Appuyer sur la touche MENU et sélectionner « Chauff. central » à l’aide des touches ▲/▼. Appuyer sur la touche ● pour confirmer.

Menu	
Chauffage	
ECS	
Information	
Réglage	

Après cette sélection, utiliser la touche ► pour mettre la valeur en surbrillance et utiliser les touches ▲/▼ pour modifier la valeur sélectionnée. Appuyer sur la touche ● pour confirmer/enregistrer les nouveaux réglages.

Chauffage	
Consigne Ch.	61.5 °C

2.6 Réglage de la valeur de consigne sanitaire

La valeur de consigne peut être réglée directement, sans entrer dans la liste des paramètres :

- Appuyer sur la touche MENU et sélectionner « Eau chaude sanitaire » à l'aide des touches ▲/▼.



- Appuyer sur la touche ● pour confirmer.



- Utiliser la touche ► pour mettre la valeur en surbrillance et utiliser les touches ▲/▼ pour modifier la valeur sélectionnée. Appuyer sur la touche ● pour confirmer/enregistrer les nouveaux réglages.

2.7 Programme horaire

Le programme horaire est conçu pour programmer le fonctionnement des différents circuits gérés par le module thermique (Chauffage, Sanitaire et zones mixtes supplémentaires).

Programme saisonnier

Le programme saisonnier est utilisé pour exclure le circuit de chauffage et les zones mixtes supplémentaires durant la saison estivale.

Il ne règle aucun paramètre d'eau chaude sanitaire.

Programme de vacances

Le programme de vacances est utilisé pour exclure une partie ou la totalité des circuits dans une période donnée de l'année. Une période de vacances peut être définie soit sur le système complet, soit sur différents groupes de circuits.

Le système de groupe permet à l'utilisateur d'ajouter différents circuits à un groupe pour définir simultanément une période de vacances pour plusieurs circuits. (Par exemple, pour la gestion d'une maison jumelée avec un système centralisé, dans lequel une famille est en vacances et l'autre ne l'est pas).

Le type de point de consigne peut être configuré pour correspondre au réglage souhaité.

Le système peut contrôler jusqu'à un total de 16 zones mixtes. La programmation des zones mixtes n'est possible qu'avec l'accessoire.

Simultanément avec ces 16 zones, la zone CH peut également être activée (zone directe pour chauffage seul).



Le programme horaire comprend les paramètres suivants :
Programmation des groupes

Group 1	
Group Holiday	Activé
Select Ext. Zones in Group	
Select Dep. Zones in Group	

Permet à l'utilisateur de sélectionner un groupe pour ajouter des zones au groupe sélectionné. Permet également à l'utilisateur d'activer/désactiver le groupe en question.

Les réglages du groupe sont utilisés pour ajouter des zones aux groupes.

Le menu « Programmation des groupes » permet de choisir entre 8 groupes. Chacun d'eux peut être activé ou désactivé.

À l'intérieur, il est possible de sélectionner les zones à ajouter au groupe (zone directe (CH) - zones mixtes de 1 à 16)

Select Ext. Zones in Group 1		
External Zone	CH	Désactivé
External Zone	1	Désactivé
External Zone	2	Désactivé
External Zone	3	Désactivé

Remarque La programmation des zones mixtes n'est possible qu'avec l'accessoire.

Programmation du chauffage

Group 1	
Program Comfort Period	1
Comfort Setpoint	28.0 °C
ECO Setpoint	20.0 °C
Out of interval setpoint	Reduced

Permet de régler le programme horaire pour la zone CH avec les paramètres suivants :

Programmation de la période

Permet de sélectionner une période de 1 à 7. Les réglages de la période permettent à un utilisateur de définir les périodes actives de cette zone.

- **Jours actifs:** Sélection du(des) jour(s) où la période est active. Permet de désactiver la période définie sur un seul jour ou plusieurs jours. Lorsque ce paramètre est réglé sur désactivé, les autres éléments de ce menu ne sont plus utilisés et masqués dans ce menu. Le choix des jours actifs se fait entre les macro-groupes : Sam-Dim, Lun-Ven, Lun-Dim, ou les jours individuels : Lun, Mar, Mer,...
- **Intervalle 1 (masqué si « Jours actifs » est désactivé):** Ce paramètre permet à l'utilisateur de régler l'heure de début et de fin de la période. L'heure de début doit toujours être avant l'heure de fin.
- **Intervalle 2 (masqué si « Jours actifs » est désactivé):** Égal à l'intervalle 1. Intervalle supplémentaire pour la période activée.
- **Intervalle 3 (masqué si « Jours actifs » est désactivé):** Égal à l'intervalle 1. Intervalle supplémentaire pour la période activée.

External Zone CH - Period 1		
Active Day(s)	dimanche	
Interval 1	00:00	00:00
Interval 2	00:00	00:00
Interval 3	00:00	00:00

Point de consigne de confort

Température de confort à utiliser lorsque la zone est incluse dans une certaine période. (10-30 °C)

Point de consigne ECO

Température ECO. Température réglable pouvant être utilisée en dehors des périodes définies (5 - 20 °C).

Point de consigne hors intervalle

Sélection du type de point de consigne à utiliser lorsque la zone n'est pas incluse dans une certaine période, en sélectionnant entre :

- Off
- Confort
- Eco
- Antigel (il s'active au-dessous de 5 °C NON MODIFIABLE)
- Réduit (calculé comme valeur de consigne de confort -10 °C)

Programmation ECS

Group 1	
Program Comfort Period	1
Out of interval setpoint	Marche

Permet de régler le programme horaire pour la zone ECS.

Programmation de la période

Permet de sélectionner une période de 1 à 7. Les réglages de la période permettent à un utilisateur de définir les périodes actives de cette zone.

- **Jours actifs:** Sélection du(des) jour(s) où la période est active. Permet de désactiver la période définie sur un seul jour ou plusieurs jours. Lorsque ce paramètre est réglé sur désactivé, les autres éléments de ce menu ne sont plus utilisés et masqués dans ce menu. Le choix des jours actifs se fait entre les macro-groupes : Sam-Dim, Lun-Ven, Lun-Dim, ou les jours individuels : Lun, Mar, Mer,...
- **Intervalle 1 (masqué si « Jours actifs » est désactivé):** Ce paramètre permet à l'utilisateur de régler l'heure de début et de fin de la période. L'heure de début doit toujours être avant l'heure de fin.
- **Intervalle 2 (masqué si « Jours actifs » est désactivé):** Égal à l'intervalle 1. Intervalle supplémentaire pour la période activée.
- **Intervalle 3 (masqué si « Jours actifs » est désactivé):** Égal à l'intervalle 1. Intervalle supplémentaire pour la période activée.

External Zone DHW - Period 1		
Active Day(s)	dimanche	
Interval 1	00:00	00:00
Interval 2	00:00	00:00
Interval 3	00:00	00:00

Point de consigne hors intervalle

Sélection du type de point de consigne à utiliser lorsque la zone n'est pas incluse dans une certaine période, en sélectionnant entre :

- Off
- On

Progr. vacances

Holiday Settings	
Mode	Group
Group	1

Permet à l'utilisateur de modifier les paramètres du programme de vacances.

Mode

Permet de sélectionner le mode du programme de vacances. Peut être réglé sur Off, Système ou Groupe.

Off

Programme désactivé

Groupe

Permettre de sélectionner le groupe (1 – 8).

À l'intérieur de la sélection du groupe, le sous-menu Groupe de vacances affiche les paramètres suivants :

- **Point de consigne de vacances:** Type de point de consigne à utiliser pour le groupe sélectionné. Toutes les zones de ce groupe utiliseront ce point de consigne si la date actuelle est comprise entre les dates de début et de fin de cette période de vacances, mais uniquement si le groupe est activé dans le menu des réglages du groupe. Il est possible de sélectionner entre : Off, Confort, Eco, Antigel et Réduit.
- **Date de début/date de fin (Nom du jour JJ-MM-ANNÉE):**

External Zone DHW - Period 1		
Active Day(s)	dimanche	
Interval 1	00:00	00:00
Interval 2	00:00	00:00
Interval 3	00:00	00:00

- **Système:** Permet de sélectionner le programme de vacances pour l'ensemble du système. Dans ce mode, le point de consigne est commun à tous les groupes du système.

External Zone DHW - Period 1		
Active Day(s)	dimanche	
Interval 1	00:00	00:00
Interval 2	00:00	00:00
Interval 3	00:00	00:00

- **Point de consigne de vacances (masqué si le mode est sur « Off »):** Type de référence à utiliser lorsque le mode du système est sélectionné. Ce point de consigne est utilisé pour toutes les zones. Utilisé uniquement pour le système de vacances.

Progr. saisonnier

Permet à l'utilisateur de modifier les paramètres du programme saisonnier.

Le programme saisonnier est utilisé pour définir une période d'inactivité du chauffage. Ce menu contient les éléments suivants :

Mode

Permet de sélectionner comment le programme saisonnier doit vérifier s'il faut ou non autoriser le chauffage. Il peut être réglé sur :

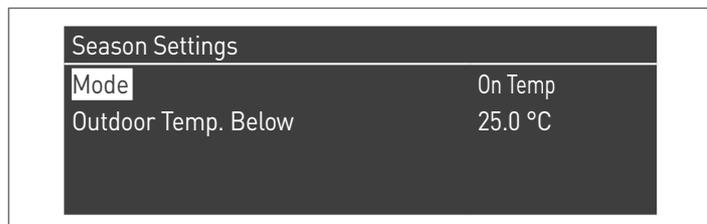
- **Off:** Signifie que le programme saisonnier est ignoré et que la demande de chauffage (CH) est toujours autorisée tout au long de l'année.



- **Selon la date:** Désactive le chauffage (CH+zones) lorsque la date actuelle est comprise entre les dates de début et de fin.



- **Selon la temp.:** Désactive le chauffage (CH+zones) lorsque la température extérieure est supérieure à la température sélectionnée. (T. ext. de désactivation : 0,0 °C/50 °C)

**2.8 Arrêt temporaire ou pour de courtes périodes**

En cas d'arrêt temporaire ou pour de courtes périodes (par exemple, pour les vacances), agir comme suit:

- Appuyer sur la touche MENU et sélectionner avec les touches ▲ / ▼ « Programme horaire », confirmer en pressant la touche ●.
- Sélectionner avec les touches ▲ / ▼ « Progr. Vacances » et confirmer en pressant la touche ●.



- Sélectionner avec les touches ▲ / ▼ « Modalité » et confirmer en pressant la touche ●. Sélectionner la modalité « Système » et confirmer.

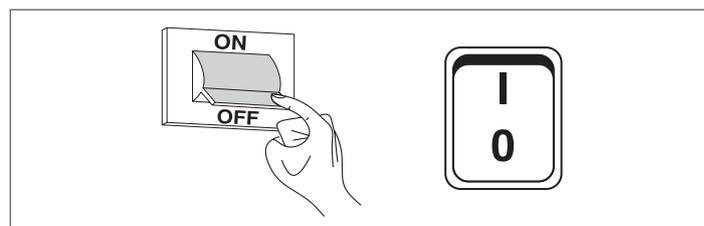


- Sélectionner avec les touches ▲ / ▼ « Point de consigne vacance » et confirmer en pressant la touche ●.
- Sélectionner le point de consigne vacance « Antigel » et confirmer.

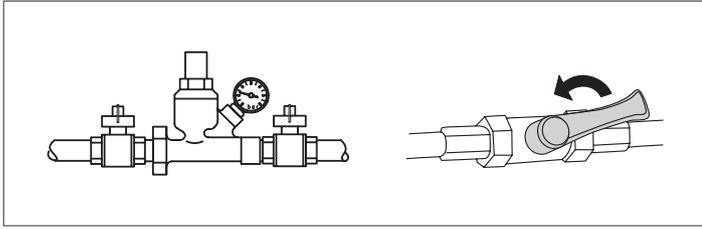
**2.9 Arrêt pour de longues périodes**

Si le module thermique **TAU Unit** n'est pas utilisé pendant une longue période, les opérations suivantes doivent être effectuées :

- positionner l'interrupteur principal du module thermique et l'interrupteur principal de l'installation sur « éteint »



- fermer les vannes du combustible et de l'eau de l'installation thermique et sanitaire.



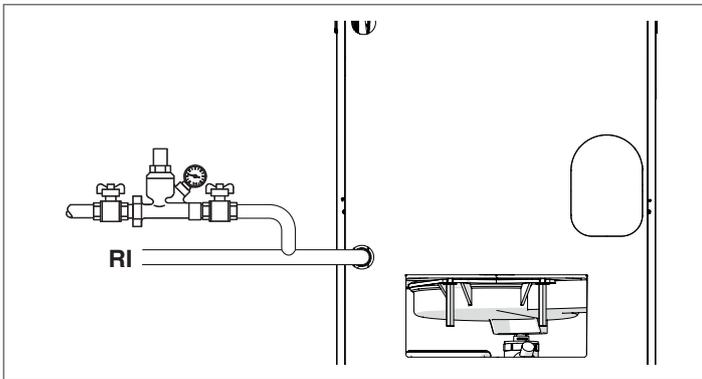
⚠ En cas de risque de gel, vidanger les installations thermique et sanitaire.

2.9.1 Chargement et déchargement installations

CHARGEMENT

Avant de débuter le chargement, vérifier que la vanne d'évacuation de l'installation est bien fermée.

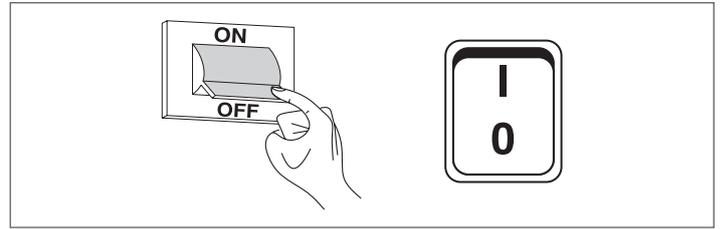
- Ouvrir les dispositifs d'arrêt de l'installation hydraulique
- Remplir lentement jusqu'à lire sur le manomètre la valeur à froid de 1,5 bar
- Fermer les dispositifs.



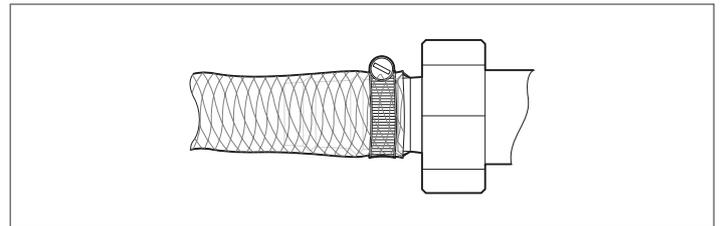
VIDAGE

Avant de commencer la vidange, couper l'alimentation électrique en mettant l'interrupteur général de l'installation sur « arrêt ».

- Fermer les dispositifs d'arrêt de l'installation de chauffage



- Raccorder un tuyau en plastique au porte-caoutchouc de la vanne d'évacuation de l'installation et l'ouvrir.



2.9.2 Protection antigel de l'installation

Les groupes thermiques à condensation **TAU Unit** prévoient une protection antigel qui est activée par le thermostat si la température de l'eau de refoulement descend en dessous de 5 °C.

⚠ Il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à des fluides antigel particuliers, si ce n'est pour des applications dans lesquelles on a des arrêts complets prolongés.

⚠ En cas d'utilisation de liquides antigel, vérifier que ceux-ci ne sont pas agressifs pour l'acier.

2.10 Nettoyage

Il est possible de nettoyer la carrosserie extérieure de la chaudière à l'aide de chiffons mouillés d'eau et de savon.

En cas de taches tenaces, mouiller le chiffon avec un mélange contenant 50 % d'eau et 50 % d'alcool dénaturé ou avec des produits spécifiques.

Une fois le nettoyage terminé, sécher avec soin.

⊖ Ne pas utiliser d'éponges imbibées de produits abrasifs ou de détergents en poudre.

⊖ Il est interdit d'effectuer toute opération de nettoyage avant d'avoir isolé la chaudière du réseau d'alimentation électrique en mettant l'interrupteur général de l'installation et l'interrupteur principal du tableau de commande sur "Arrêt ».

⚠ Le nettoyage de la chambre de combustion et du parcours fumées doit être effectué périodiquement par l'Service d'Assistance Technique ou par le personnel qualifié.

2.11 Fonction « Rappel d'entretien »

Le module thermique a une fonction qui rappelle à l'utilisateur la nécessité d'effectuer une intervention programmée sur l'appareil une fois que le nombre d'heures fixé par le plan d'entretien est écoulé.

Lorsque cette intervention est nécessaire, l'affichage normal alterne avec le message : « **Entretien nécessaire !** »

Ce message restera activé jusqu'à ce que le service après-vente ait réinitialisé le compteur interne après avoir effectué l'entretien de l'appareil.

L'utilisateur peut à tout moment vérifier le nombre d'heures restantes pour l'entretien programmé en accédant au menu « Informations »



et en sélectionnant « Entretien » à l'aide des touches ▲/▼



Le menu indique également les heures passées depuis la dernière intervention et l'accès à un registre qui montre les dates des 15 derniers entretiens effectués.



2.12 Entretien

Ne pas oublier que LE RESPONSABLE DE L'INSTALLATION THERMIQUE doit confier L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE et la MESURE DU RENDEMENT DE COMBUSTION À DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS.

Le Service d'Assistance Technique **RIELLO** peut remplir cette importante obligation légale et donner aussi d'importantes informations sur les possibilités de MAINTENANCE PROGRAMMÉE, laquelle est synonyme de :

- Plus grande sécurité
- Respect des lois en vigueur
- Tranquillité de ne risquer aucune sanction en cas de contrôles.

L'entretien périodique est essentiel pour la sécurité, le rendement et la durée de l'appareil.

De plus, il s'agit d'une obligation légale: il doit être effectué, une fois par an, par du personnel qualifié.

 Le manque d'entretien annuel annulera la garantie.

2.13 Guide de dépannage

ANOMALIE	CAUSE	REMÈDE
La chaudière effectue le cycle de préventilation et d'allumage normalement et se bloque après 5 tentatives	Pas de détection	- Contacter le Service d'Assistance Technique
	Manque de gaz	- Vérifier l'ouverture de la vanne de gaz
La chaudière se bloque dans la phase de préventilation	Cheminée obstruée	- Contacter le Service d'Assistance Technique
	Anomalie de la détection	- Contacter le Service d'Assistance Technique
	La flamme existe réellement	- Contacter le Service d'Assistance Technique
	Conduit d'amenée de l'air	- Contacter le Service d'Assistance Technique
La chaudière se bloque après la phase de préventilation parce que la flamme ne s'allume pas	Le groupe vannes ne laisse passer que peu de gaz	- Contacter le Service d'Assistance Technique
	Le groupe vannes est défectueux	- Contacter le Service d'Assistance Technique
	L'arc électrique d'allumage est irrégulier ou absent	- Contacter le Service d'Assistance Technique
	Air dans la tuyauterie du gaz	- Contacter le Service d'Assistance Technique
La chaudière ne démarre pas après l'autorisation de la régulation	Pas d'alimentation électrique	- Contacter le Service d'Assistance Technique
	Pas de gaz	- Vérifier l'ouverture de la vanne en ligne
	Présence de courts-circuits électriques	- Contacter le Service d'Assistance Technique
Odeur de gaz	Circuit d'alimentation	- Contacter le Service d'Assistance Technique
Odeur de produits imbrûlés	Dispersion des fumées dans les locaux	- Contacter le Service d'Assistance Technique
La chaudière a atteint la température de service mais le système chauffant est froid	Présence d'air dans l'installation	- Purger l'installation
	Circulateur défectueux	- Contacter le Service d'Assistance Technique
Le générateur n'atteint pas la température de régime	Corps générateur sale	- Contacter le Service d'Assistance Technique
	Débit du brûleur insuffisant	- Contacter le Service d'Assistance Technique
	Température de réglage chaudière	- Vérifier la température réglée
Le générateur se bloque pour sécurité thermique	Température de réglage chaudière	- Contacter le Service d'Assistance Technique
	Manque d'eau	- Vérifier vanne d'aération - Vérifier pression circuit chauffage

3 RECYCLAGE ET ÉLIMINATION

L'appareil est principalement composé de :

Matériau	Composant
Matériaux métalliques	Tuyaux, corps de la chaudière
ABS (acrylonitrile-butadiène-styrène)	Boîtier tableau de commande
Feutre en laine de verre	Isolation corps de la chaudière
Composants électriques et électroniques	Câbles et câblages, régulateur

À la fin du cycle de vie de l'appareil, ces composants ne doivent pas être rejetés dans l'environnement, mais séparés et éliminés conformément aux réglementations en vigueur dans le pays d'installation.

 La collecte sélective adéquate, le traitement et l'élimination compatible du point de vue environnemental contribuent à éviter des effets négatifs possibles sur l'environnement et sur la santé, en même temps ils facilitent la réutilisation et/ou recyclage des matériaux qui composent l'appareil.

 L'élimination abusive du produit de la part du propriétaire comporte l'application des sanctions administratives prévues par la réglementation en vigueur.

RIELLO

RIELLO S.p.A.
Via Ing. Pilade Riello, 7
37045 - Legnago (VR)
www.riello.com

Dans un souci constant d'amélioration de toute sa production, l'Entreprise se réserve le droit d'apporter toutes modifications jugées nécessaires aux caractéristiques esthétiques et dimensionnelles, aux données techniques, aux équipements et aux accessoires.